

Jacques et Madeleine Maire

20 ch. du Guillon

**1233 BERNEX**

OFFICE FEDERAL DE L'AVIATION CIVILE

Consultation PSIA

**3003 BERNE**

Bernex le 05.01.2018

### **Procédure de participation publique pour la fiche PSIA de l'Aéroport de Genève**

Madame, Monsieur,

En tant qu'habitants du Canton de Genève et de Bernex, nous tenons à vous faire part de notre opposition au plan PSIA tel que formulé car il ne prend pas en compte la santé de la population genevoise (pollution et bruit), la qualité de vie des citoyens et le développement qualitatif du Canton et de sa région. De plus il projette un développement des activités de l'AIG absolument démesuré par rapport aux besoins de la réalité.

Si par exemple les milieux économiques et la Genève internationale sont actuellement en majorité satisfaits avec les services de l'AIG, ce ne sont pas 10 millions de passagers de plus qui vont améliorer la situation. Ce trafic supplémentaire est stimulé artificiellement par les normes techniques imposées par le PSIA et cherche à créer un trafic correspondant à des demandes de compagnies aériennes privées qui n'ont pour objectif que de satisfaire leur hubris au dépend des populations environnantes, de la qualité de vie et de mobilité des citoyens.

Le PSIA apporte son soutien à une croissance sans limite du trafic aérien (et de facto routier). Nous le jugeons très (trop) laxiste envers les mesures contraignantes pour le respect de normes sanitaires environnementales et qualitatives, et quand elles le sont c'est l'AIG qui est souvent juge et partie !

Nous pensons que cette approche de développement sans y mettre une conception de limites est en contradiction avec les efforts du Canton de Genève de limiter les émissions (à quoi bon se restreindre, si l'AIG pousse en avant un tourisme de masse et à bas coûts répondant des impulsions par l'attrait prix et les pollutions y afférentes). Mais la Suisse a aussi ratifié l'accord de Paris sur le Climat en octobre 2017. Et même si le trafic aérien a été encore épargné dans cet accord, proner le développement aux limites du possible d'un trafic aérien déconnecté des vrais besoins est un bien pauvre signal donné de la sincérité des motivations du Conseil Fédéral et de nos Autorités !

Nous ne souhaitons pas entrer ici dans le détail des multiples éclaircissements et revendications face à cette consultation. Sachez que nous approuvons dans l'esprit et la lettre la prise de position de CARPE (qui vous a été adressée) et que nous souhaitons, dans le cadre du débat démocratique, avoir réponse point par point de différentes remarques, suggestion et -aussi et surtout- exigences de cette dernière.

Si vous prétendez vouloir limiter les nuisances des activités de l'AIG et de son développement, nous sommes très étonnés du fait que les sanctions ou contraintes sont très légères et pas contraignantes.

Des explications sur ce point seraient aussi les bienvenues ! De plus des promesses de réduction en 2030 valent ce qu'elles valent et ne peuvent entrer en considération dans le cadre de ce débat.

C'est jusqu'à preuve du contraire un double langage qui passe de moins en moins avec une société civile avertie et responsable de ses droits et obligations.

Nous vous demandons donc d'en jouer le jeu. En jouer le jeu c'est également et logiquement reporter à la fin de la consultation le vote sur l'initiative « pour un pilotage démocratique de l'aéroport » déposée en décembre 2016 et que le conseil d'Etat a validé comme acceptée en mars 2017.

Dans l'attente de vos réponses envers les multiples interrogations et exigences des citoyens, qu'ils soient riverains stricts, citoyens genevois ou amis français concernés, nous vous prions d'agrèer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations respectueuses

Madeleine et Jacques Maire

Copie au comité de la CARPE et à ses membres